



Projet éducatif du pôle
« Animation Jeunesse »
Saison 2019-2020

Association Culturelle et d'Animation de Fondettes

4 Rue de la Bruzette – 37230 Fondettes

02.47.42.26.13

www.aubriereinfo.com

Sommaire

Page 2

Page 3

Page 6

Page 8

Page 9

Page 10

Page 12

Introduction

L'association

- Présentation générale
- Partie financière
- Projet associatif
- Organigramme

Le territoire

Les axes éducatifs

Les actions

L'équipe

Les partenaires

INTRODUCTION

L'Aubrière inscrit son action éducative dans une démarche d'éducation populaire qui vise à développer les capacités des individus en leur donnant les moyens nécessaires pour devenir des acteurs capables de participer à la vie de leur territoire.

L'Aubrière s'inscrit aussi dans le respect de « la charte des principes » de la confédération nationale des MJC à laquelle elle adhère : l'action éducative des MJC en direction et avec les jeunes est une part importante de notre mission. Notre rôle est de favoriser le transfert des savoirs et des expériences entre générations et encourager les expressions et les pratiques culturelles de l'ensemble de la population. »

Au sein de la commune, l'Aubrière se veut être un espace de vie pour soutenir des projets d'actions collectives qui favorisent l'initiative, la sociabilité et la proximité. La convivialité, l'accompagnement de projets variés, l'échange sont des valeurs qui nous ont toujours animées et que nous voulons encore continuer à développer.

L'Aubrière insiste pour prioriser la politique jeunesse au sein de son projet de développement: l'engagement des jeunes au sein de l'association et le développement de projet en direction de ce public ont toujours été au cœur de nos actions. Nous continuerons d'accompagner les jeunes sous des formes adaptées à leurs besoins et à leurs aspirations propres.

(Extrait de l'édito 2018-2019 de Madame DOREY Sophie, présidente de l'association)

L'ASSOCIATION

Présentation générale :

L'Aubrière est une association type de loi 1901 adhérente à la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture (FRMJC). Les MJC sont des associations dites d'éducation populaire : l'éducation populaire peut être définie comme « un ensemble de moyens qui tendent à accroître les connaissances, à former le jugement et à développer la sensibilité ..., en dehors de l'éducation principale,... ».

L'Aubrière regroupe entre 1300 et 1500 adhérents. Elle comprend différents pôles d'activités : la bib' « espace de lecture et d'animation », l'école de musique, les animations et les manifestations culturelles, les activités hebdomadaires et l'animation jeunesse. **Cette dernière s'adresse prioritairement via son accueil de loisirs aux jeunes Fondettois âgés de 11 à 17 ans.**

Partie Financière

Depuis 2013, l'association est signataire d'une convention d'objectifs avec la municipalité de Fondettes pour garantir l'utilisation de la subvention annuelle de fonctionnement allouée pour soutenir l'action jeunesse. Nous bénéficions également d'aides financières de la part de la CAF. Les autres recettes correspondent aux produits des animations.

De manière générale les charges directes et les aides institutionnelles restent constantes avec une évolution croissante des charges du personnel correspondant aux prérogatives inscrites dans la Convention Collective de l'Animation à laquelle l'association est rattachée.

A noter que le budget global est établi par la directrice de l'association. Le coordinateur en assure le suivi et sa répartition.

Le projet associatif :

L'Aubrière, Association Culturelle de Fondettes est née le 27 juin 1966 à l'initiative de jeunes Fondettois désireux de vouloir se retrouver, de mettre en place des activités, des projets et de s'investir dans leur ville. Cette époque est marquée par un certain nombre de mouvements sociaux qui ont participé à l'explosion des Maisons de Jeunes et de la Culture favorisant l'implication des individus dans la vie locale. Depuis, l'Aubrière a bien grandi, elle est riche de ce passé et est toujours animée par les valeurs de l'Education populaire :

- **«Laïcité :** Souci fédérateur, ouverture à tous sans discrimination, indépendance vis-à-vis des groupes confessionnels.

- **Lien social** : A l'écoute des besoins, l'Aubrière sensibilise la population à la vie associative, à la citoyenneté, et favorise la participation de tous au développement local, au débat, à l'échange d'idées et de savoirs.

- **Convivialité** : Plaisir de vivre ensemble, loisirs. Rencontres intergénérationnelles.

- **Epanouissement** : Accompagner les personnes dans une démarche d'autonomie, de développement personnel pour apprendre à être acteur de sa propre vie et de projets personnels et/ou collectifs. Cette valeur sous-tend notre démarche éducative, artistique et culturelle.

- **Diversité et créativité** : L'Aubrière offre une diversité culturelle, une découverte, elle favorise l'émergence de projets et l'expression artistique.

L'Aubrière est un équipement de proximité à caractère généraliste, qui doit prendre en compte l'ensemble des composantes de la population et des aspirations des habitants. Elle assure une fonction d'animation à la fois globale et locale. Cette fonction implique obligatoirement la coordination de l'ensemble de ses activités en cohérence avec son projet associatif et en concertation avec ses partenaires.

Sans but lucratif, elle œuvre à favoriser l'autonomie, l'épanouissement des personnes et à animer des lieux d'expérimentation (accompagner les projets individuels et/ou collectifs) dans un esprit associatif. Elle intervient dans le domaine éducatif et socioculturel en veillant à :

- **Favoriser les projets en émergence et l'expression créative.**
- **Éveiller et éduquer les jeunes.**
- **S'attacher à maintenir une diversité d'activités tout en favorisant la découverte.**
- **Créer du lien social et/ou intergénérationnel.**
- **Favoriser l'épanouissement par la pratique amateur en offrant un lieu de création et d'accompagnement de projets.**
- **Permettre à tous l'accès à la formation, à l'information et à la culture.**

En tant que structure d'éducation populaire, les différentes actions qu'elle propose sont autant de moyens pour ses adhérents et plus largement pour le public de se retrouver en groupe, d'échanger, de créer des liens basés sur des valeurs humaines et citoyennes.

L'ORGANIGRAMME 2019-2020 ▼

CONSEIL D'ADMINISTRATION - BUREAU
Présidente : Mme Sophie DOREY

DIRECTION
Par délégation du CA, chef du personnel :
Lise LEROUX

COORDINATEURS/COORDINATRICES

Pôle Animation Jeunesse
Julien CORMERY

Activités Bien être et Fitness
Vie Associative
Julien CORMERY

Pôle Ecole de Musique et activités loisirs
Marie DELAVAL

Activités danse
Charlotte CLENET

SECRETARE COMPTABLE
Sophie ROGEON
AGENT D'ACCUEIL
Claire GAUTIER

DEVELOPPEMENT CULTUREL ET COMMUNICATION
Benoît PINON

Animatrice Jeunesse
Directrice de l'accueil de loisirs
Charlotte CLENET

EQUIPE PEDAGOGIQUE
Professeurs, éducateurs, intervenants et bénévoles

Techniciens et artistes

EQUIPE PEDAGOGIQUE

LE TERRITOIRE

Il est nécessaire de prendre en considération, dans le cadre de notre projet le « bassin de vie » des jeunes (public prioritaire sur le pôle), en tenant compte de leurs repères et de la représentation qu'ils ont de leur territoire. **Nous nous attachons également à être à l'écoute de leurs préoccupations, de leurs différentes problématiques ou aspirations** à travers les temps de rencontres que constituent nos accueils et nos manifestations.

Notre territoire d'intervention est la commune de Fondettes (département d'Indre et Loire (37) appartenant à l'agglomération Tours Métropole Val de Loire, située au nord-ouest en proche périphérie de Tours. Fondettes est dans le canton de Saint Cyr sur Loire représentant 5 communes (36 206 habitants). En outre, La commune s'étend sur 32km² (3 208 hectares) soit pratiquement la même surface que Tours.

La population est évaluée à environ 10 853 habitants (INSEE 2017 – Réf. Statistique du 1^{er} janvier 2014 / Densité 326 hab./km²) dont environ 1 150 ont entre 11 et 17 ans. La population moyenne des villes de la région Centre est de 1 356 habitants. La population la plus représentée sont les 40/65 ans à près de 40%, viennent ensuite les moins de 15 ans à hauteur de 20%.

Fondettes a la réputation d'être une ville « riche » (le taux de pauvreté est de 3.9 %). En effet, le revenu net imposable moyen par foyer est de 34 918 € contre 22 763 € pour le département. Les 3 catégories socioprofessionnelles les plus représentées sont les professions intermédiaires (24%), les retraités (23%) et les cadres (19%).

Si pour la plupart, les jeunes fondettois ont la chance de bénéficier de conditions de vie privilégiées, ils sont néanmoins confrontés à des problématiques liées à l'adolescence (méséstime de soi, conduites à risques...).

Depuis plusieurs années, le **développement urbain** a été au cœur des préoccupations municipales. Tout d'abord avec la création d'un parc de logements sociaux à 9% en 2010, la ville s'est attachée à se rapprocher des 25% demandés par la loi en lançant de nombreux programmes de construction. On peut logiquement s'attendre à l'arrivée d'une population plus jeune avec des besoins de prise en charge différentes de ceux de la population actuelle.

Le territoire communal fait état de sept structures scolaires. L'enseignement primaire y est représenté par 5 écoles, dont quatre écoles publiques, une école maternelle et trois écoles élémentaires, et une école élémentaire privée. Concernant l'enseignement secondaire, la ville dispose d'un collège, le collège Jean-Roux, et d'un lycée à filières générale et technologique agricole.

La ville dispose de trois centres voués aux **activités sportives**. Le « complexe sportif du Moulin à vent », recouvrant une superficie totale de 49 068 m² et comporte 13 équipements différents, dont notamment un stade destiné à l'athlétisme, des terrains de tennis, un gymnase ou encore un terrain de football. Ce centre d'activités physiques

est aménagé pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. Le gymnase inclus dans le complexe, renommé « gymnase Pierre Pilorger » a été réaménagé et augmenté d'une surface de 350 m² entre 2013 et 2016. L'espace sportif de la Choisille, pourvu d'une surface de 12 000 m², est destiné aux pratiques du tennis, du squash et du badminton. Le « dojo communautaire Guy Lebaupin », est un centre muni d'un bâtiment consacré au judo, et au karaté et d'une aire externe, un skatepark, réservée à la pratique du roller, du skate-board, du BMX ou encore de la trottinette.

En 2017, 205 associations loi 1901 sur les 243 recensées depuis le milieu des années 1990, ont leur siège à Fondettes.

La municipalité suite à un Plan Local d'Urbanisme a développé et densifié le centre-ville. Une future maison de la jeunesse implantée sur le site de l'Aubrière est en cours de réalisation. Nous avons, à la demande de la municipalité, travaillé un projet pour la jeunesse Fondettoise.

LES AXES EDUCATIFS

De par la place qu'ils occupent auprès du jeune, il est essentiel pour nous de créer du lien avec les familles. Différents axes de travail peuvent donc être élaborés et mis en œuvre. Cela passe tout d'abord par l'information et la communication, en passant par la consultation jusqu'à l'implication dans différents espaces de discussions et d'échanges (comité de parents, commission jeunesse, intégration au conseil d'administration).

*Par ailleurs, nous veillons à travailler en corrélation avec nos partenaires qu'ils soient associatifs et/ou institutionnels et ainsi participer à une **synergie territoriale concernant la politique jeunesse**.*

Nous veillons également à travailler avec le réseau FRMJC (Fédération Régionale des Maisons de Jeunes et de la Culture) à différents niveaux : participation aux réunions d'animateurs, mise en place de projets en communs...

Enfin, il est important pour l'équipe jeunesse de travailler en étroite relation avec les autres pôles de l'association afin de mettre en place des actions communes, d'accompagner des projets transversaux et ainsi participer à la cohésion de l'équipe.

L'épanouissement de chacun dans l'intérêt du collectif

Dans notre rôle d'acteur socioculturel, nous avons pour objectif d'accompagner les jeunes dans leur épanouissement individuel (faire ses choix, connaître ses goûts, ses centres d'intérêts...), dans l'intérêt du collectif (trouver sa place dans un groupe de jeunes, d'adultes, créer du lien...). Cet épanouissement ne peut s'accomplir que dans l'échange, la réflexion et la confrontation à soi et aux autres. Faire en sorte que les personnes se sentent bien dans leur corps et dans leur tête et puissent évoluer dans un espace sécurisant est nécessaire. L'expérimentation et la curiosité sont des moyens favorisant l'estime de soi, la confiance ainsi que la découverte de l'autre. L'égalité d'accès à une diversité d'activités est une de nos bases de travail.

Les modalités de mise en œuvre du projet doivent être favorables à l'atteinte des objectifs, c'est pourquoi nous veillerons à rendre les jeunes acteurs de leurs temps libres, à les impliquer dans l'aménagement des locaux et à former le personnel d'animation pour faciliter notre adaptabilité aux attentes et besoins de ce public.

La socialisation et le bien vivre ensemble

Notre association a pour ambition d'être un espace d'expérimentation pour ce que nous nommons le « bien vivre ensemble ». Nous entendons par là, la capacité des personnes à intégrer un cadre collectif, y croiser des personnes différentes (sexes, âges, origines, milieux sociaux...), s'ouvrir à différentes expériences, vivre des départs collectifs pour aller à la rencontre de l'autre.

Pour cela, il nous revient de favoriser la mixité dans les différents espaces dont nous avons la responsabilité, cela doit nécessairement être une richesse pour les individus de notre territoire. Nous faisons aussi le pari que c'est en proposant des expériences de

mobilité physique pour les jeunes (départ en vacance, séjour à l'étranger, rencontres européennes), en donnant à voir et à recevoir que nous renforcerons la socialisation des jeunes et le bien vivre ensemble.

Nous pensons les liens intergénérationnels sont essentiels. Ainsi l'association réalise des actions entre jeunes et aînés par la mise en place de projets partagés par différentes tranches d'âges. Ceci favorise la transmissions et les échanges de savoirs faire entre deux générations, de changer les représentations de chacun sur la jeunesse et les autres âges de la vie et de travailler autour des notions de solidarité.

La citoyenneté

L'éducation à la citoyenneté et à la solidarité est une priorité éducative. Elle est d'ailleurs un fondement de notre projet éducatif. Elle permet de développer un esprit critique, afin de mieux comprendre le monde qui nous entoure. L'engagement dans l'intérêt général, pour construire ensemble une société de demain plus juste, plus solidaire et plus durable est un véritable défi de société.

Notre rôle d'association œuvrant dans le champ de la jeunesse est de placer les futurs adultes dans des situations développant des dimensions émancipatrices (prise de responsabilité, espaces d'expression, engagement et volontariat...). Les lieux de loisirs éducatifs ont aussi une mission d'éveil à l'esprit critique nécessaire au plein exercice de la citoyenneté. Il se construit par la compréhension du monde et de ses mécanismes sociaux, la connaissance de l'autre et de soi, le développement de l'aptitude au débat, à l'écoute et à l'argumentation, l'éducation aux médias.

Nous ferons en sorte que les différents espaces éducatifs dont nous avons la charge soient des lieux de transmission, d'apprentissage et d'expérimentation, lieu de réflexion et de débat, voire de décision, lieu d'un vécu citoyen.

LES ACTIONS

Accueil de loisirs « vacances »

« l'espace jeunes »

Plusieurs dispositifs pour répondre aux besoins et attentes du public :

1- **DISPOSITIF 11-15 ANS : LE MULTI ACTIVITES**

Animation à la journée y compris le temps du midi de 9h à 18h (animation ludique, culturelle, sportive, de découverte).

2- **DISPOSITIF 11-17 ans : L'ACCUEIL LIBRE**

Accueil entre 14h et 18h (été 18h30), animation ponctuelle, soirée et stage.

3- **SEJOURS**

Accueil de loisirs « hors vacances »

« l'espace jeunes »

● **DISPOSITIF 11-17 ans : L'ACCUEIL LIBRE**

Vendredi : Accueil libre et animation entre 16h et 18h30 / Soirée.

Samedi : Accueil libre et animation entre 14h30 et 18h.

Accompagnement de projet

- Accompagnement vers le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).
- Accompagnement dans le cadre de l'espace jeunes (séjours, animations).
- Accompagnement de projet pour les 11-25 ans hors accueil de loisirs.

Evènements

● **Organisation :**

Jeux Pour Tous.

● **Transversaux :**

Participation aux événements de l'association en lien avec la jeunesse (11-25 ans).

● **Participation avec la ville :**

Selon les demandes de la municipalité (rallye citoyen, quinzaine de la parentalité ...).

Participation au collège

- Animation d'un atelier jeux « gratuit » tous les jeudis de 12h à 13h45.
- Participation au Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté.

L'EQUIPE

LA COMMISSION

- Pilote les grandes orientations au nom du Conseil d'Administration de l'association,
- Réfléchit à la stratégie à mener pour réaliser l'ensemble des objectifs fixés. A ce titre, elle débat, conçoit, valide, conduit et évalue les programmes d'animations et les projets d'actions soumis à son approbation par les professionnels.

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'ASSOCIATION

- Garantit le bon fonctionnement du pôle Animation Jeunesse,
- Assure le lien entre le Conseil d'Administration de l'association et l'Animation Jeunesse.

LE COORDINATEUR

- Assure le lien avec la directrice générale,
- Elabore le projet éducatif, il est le garant de sa mise en œuvre,
- Rédige des rapports et bilans annuels,
- Valide le projet pédagogique de l'accueil de loisirs sans hébergement, dans le cadre de l'alsh, il valide également les plannings (animations, équipe ...) et les supports de communication,
- Anime et accompagne l'équipe dans sa formation,
- Veille au bon respect de la réglementation en vigueur,
- Elabore en lien avec la directrice générale, valide et assure le suivi financier et administratif,
- Participe au dispositif d'accompagnement de projet (hors accueil de loisirs),
- Assure et développe les relations avec les partenaires associatifs et institutionnels,
- Suppléer l'équipe éducative selon les besoins,
- Participe aux temps d'accueils avec les familles ainsi qu'aux inscriptions jeunesse.

L'ANIMATRICE JEUNESSE – DIRECTRICE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

- Assure le lien avec le coordinateur,
- Elabore le projet pédagogique de l'accueil de loisirs en lien avec le projet éducatif et est garante de sa mise en œuvre. Dans le cadre du projet pédagogique, elle organise les temps d'animations et met en place des actions de préventions en direction de la jeunesse locale,
- Accompagne les jeunes dans leurs projets et favorise l'implication et la participation des jeunes sur le territoire,
- Assure et élabore les outils de communication,
- Rédige des rapports d'activités trimestrielles et évaluation des objectifs,
- Accompagne et dirige les animateurs,
- Assure la sécurité physique et morale des jeunes et des animateurs. Elle est garante du suivi sanitaire,
- Veille au bon respect de la réglementation en vigueur,
- Assure le suivi financier, économe, logistique et matériel, du fonctionnement général et de la gestion du bar et veille à la bonne maîtrise,
- Assure le suivi des effectifs et des inscriptions et participe à l'élaboration des documents,
- Organise les temps d'animation au collège,
- Travaille en collaboration avec l'équipe de l'association et les partenaires locaux.

LES PARTENAIRES

La ville de Fondettes

Participation – Concertation : commission jeunesse,
Soutien financier,
Soutient sur la manifestation « Jeux pour Tous »,
Communication : Guide de l'été, relais sur le site de la ville ...
Participation de l'association aux événements sur demande de la ville (ex : rallye /
quinzaine de la parentalité ...)
Prêt de matériel, complexe ...

L'Alerte Sportive Fondettoise

Construction et organisation commune du multi activités (dispositif d'accueil sur les
vacances de la Toussaint, d'hiver et de printemps),
Mise à disposition d'un éducateur sportif dans le cadre du multi activités,
Partenariat sur l'été (matériel, complexe, mini bus ...).

FRMJC

Réunions de réseau et formations,
Mise en place de temps d'animation en commun sur chaque période de vacances et de
séjours,
Mise à disposition d'une salariée (animatrice jeunesse – directrice de l'alsh).

La CAF

Signature d'une convention (financement PSO ...).

La Môme

Mise en place de temps passerelles,
Partenariat sur le stage BAFA,
Prêt de matériel.

Collège Jean Roux

Mise en place de l'atelier jeux,
Participation au CESC,
Financement des jeux.

Couleurs Sauvages et Biodiversity

Animations sur la thématique de l'environnement, co-construction de projets,
Participation au réseau Graine.

RIJ 37

Réseau Initiative Jeunes

Réunions de réseau d'animateurs pour les adolescents organisé par la DDCS, la CAF, le
BIJ...

Tenue d'un site internet RIJ 37 pour valoriser et guider les jeunes porteurs de projet et
les animateurs.